

Nous aurions dû siéger jeudi 18 mars 2021 en Comité Technique, mais nous avons un message important à faire passer à nos élus municipaux et communautaires et à l'adjoint au personnel. Contrairement à ce que nous dit l'adjoint au personnel, **NON** les négociations ne peuvent pas se faire sans la CGT. **Nous sommes le syndicat majoritaire sans la CGT les instances ne peuvent se tenir.** Nous représentons 8 sièges sur 15, soit plus de 50% des sièges. Il n'y a donc pas de quorum quand la CGT ne siège pas en instance et celles-ci doivent être reportées dans le respect de la loi.

L'ordre du jour du CT portait sur les **futures réorganisations**, tout le dossier est magnifique comme toutes les réorganisations que nous subissons depuis plus de 10 ans. **Les dossiers sont tous idéaux sur le papier.** Cependant, l'employeur ne nous communique rien de concret ni de précis pour améliorer les situations d'urgence liées à la souffrance au travail, laquelle se traduit par des arrêts de travail, des retraites pour invalidité ou des démissions. Dans la réalité, à chaque fois, ce sont nos collègues et les usagers qui doivent subir les conséquences.

Alors, au lieu de réorganiser encore et encore, nous souhaitons régler au plus vite les problèmes des nombreux collègues qui sont en grande souffrance, désormais souvent maintenus en maladie d'office alors qu'ils sont aptes à reprendre le travail.

Nous demandons une véritable prise en compte des droits d'alerte du CHSCT, des droits de retrait Ce sont autant de situations qui nécessitent une grande réactivité et des décisions politiques fortes. Mais notre réalité, c'est qu'aujourd'hui, il ne se passe rien.

Nous ne sommes même pas associés aux enquêtes sur les droits d'alertes et de retrait alors que ce sont légalement les prérogatives du CHSCT. Les agents en souffrance sont déplacés, se sentant une nouvelle fois pénalisés comme aux espaces verts où malgré de nombreux départs, de nombreux témoignages, deux droits d'alerte du CHSCT, une tentative de suicide, des lettres anonymes envoyées aux trois syndicats, rien ne change. C'est le cas dans de nombreux services, Sports, Éducation, Espaces verts, Culture, CCAS... La CGT est très inquiète. La négociation sur le télétravail de l'après COVID est complètement en décalage avec les préoccupations actuelles des agents de

nos trois collectivités. En effet, les agents sont aujourd'hui en travail imposé en mode dégradé à la maison et c'est ça l'urgence ! Tout est payé par les agents, c'est incroyable, les agents n'ont même pas accès aux chèques déjeuner. Aucun agent ne devrait payer pour travailler et c'est pourtant le cas aujourd'hui. Électricité, eau, matériel, restauration... Le sujet ne suscite pas de débat pour nos élu(e)s. Nous ne sommes pas contre le télétravail, mais ce qui se pratique aujourd'hui ce n'est pas du télétravail.

L'adjoint au personnel a annoncé une grande avancée concernant le télétravail du futur, il y aura une prime de 30€ à l'année, et oui ce n'est pas une blague. Cela représente à «l'Allouch» 2,5€ par mois ce qui n'est même pas la valeur d'un ticket-restaurant. Ce n'est pas du respect, mais du mépris !

Depuis cette semaine, une société privée d'audit se présente aux agents de la direction Urbanisme et Construction. Pourtant les meilleurs experts sont nos collègues qui font le travail tous les jours. Alors même que le CHSCT est complètement ignoré, on dépense de l'argent public pour avoir des conclusions que tout le monde connaît depuis des années.

Nous espérons que toutes ces dépenses seront chiffrées et que nous en aurons la transparence complète. Alors, quand l'employeur nous dit qu'il n'a plus de marge de manœuvre financière, la CGT a plus que des doutes. Nous savons déjà que la deuxième étape va être (une fois de plus) de payer des formations à ceux qui sont les créateurs de cette souffrance.

Nous attendons toujours les propositions concrètes concernant la rémunération du personnel du SSIAD et du SMAD. Il y a un gros décalage entre le discours et les actes. Nous ne savons plus comment faire pour que nos élu(e)s comprennent l'urgence de la situation.

La CGT ne souhaite pas seulement être informée, mais intégrée à la réorganisation sans pour cela être obligée d'adhérer au programme politique des élu(e)s.

Nous espérons que le fait de ne pas avoir siéger à ce CT suffira à faire comprendre aux élu(e)s ce qu'il se passe. Si ce n'est pas le cas, le syndicat CGT prendra ses responsabilités. Cher(e)s collègues, que vous soyez chez vous ou sur votre lieu habituel, la souffrance au travail ne doit pas exister. Nous serons toujours à vos côtés, nous ne lâcherons rien !

Poitiers le 19 mars 2021